



NOUVEAU À VILLENEUVE-SUR-LOT
CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES POUR LES 14/17 ANS

A background image showing a group of diverse young people (teens and young adults) looking upwards with their hands clasped together in a circle, symbolizing unity and community.

Tu aimes ta ville ?
ENGAGE-TOI !

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr / Tél. : 05 53 41 53 77





LE CMJ

est une assemblée composée de jeunes conseillers âgés de 14 à 17 ans (lors de leur candidature).

Il te permet :

- de découvrir le fonctionnement municipal : rencontre de techniciens de la Ville, visites de l'Hôtel de Ville et d'autres structures, invitations aux temps forts (inaugurations, commémorations),
- d'exprimer tes attentes : assemblées plénières publiques avec les élus,
- d'être à l'initiative de projets et de participer à leur réalisation.

LES MEMBRES

Le CMJ est composé de 24 membres, 12 filles et 12 garçons.

Pour devenir conseiller, il faut :

- être âgé de 14 à 17 ans,
- résider à Villeneuve-sur-Lot.

LE MANDAT

Les conseillers sont nommés pour une durée d'un an, renouvelable une fois.



POSE TA CANDIDATURE AU CMJ !

LES COMMISSIONS

- Les conseillers se réunissent en groupe de travail selon les thèmes choisis.
- Les réunions ont lieu une fois par mois (hors vacances scolaires) : être conseiller demande donc une disponibilité d'environ 4h par mois.
- Un coordinateur accompagne les conseillers dans la réalisation des projets et lors des rencontres institutionnelles.

POUR S'INSCRIRE

Si tu as entre 14 et 17 ans
(né entre le 1/10/1999
et le 30/09/2002),

- complète le dossier de candidature disponible en téléchargement sur **www.ville-villeneuve-sur-lot.fr**, rubrique «Ma Ville» ou sur la page **f Le Spot**
- renvoie-le par mail à **cme.cmj@mairie-villeneuvesurlot.fr** ou dépose-le au **BIJ**.
- Les 24 premières candidatures seront retenues (12 filles, 12 garçons).

RENSEIGNEMENTS

Direction Enfance Jeunesse

CME - CMJ

Tél. : 05 53 41 53 77 - 07 84 55 68 78
cme.cmj@mairie-villeneuvesurlot.fr

Dépôt du dossier au BIJ

23, rue Étienne-Marcel
(au 1^{er} étage du Centre culturel)

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 13h-17h
Mardi : 13h-18h
Mercredi : 10h-18h
Jeudi : 10h-17h
Samedi : 10h-17h

f LE SPOT
WWW.VILLE-VILLENEUVE-SUR-LOT.FR